

VectoBac[®] 200G

BIOLOGICAL LARVICIDE

GRANULAR

GROUP

11A

INSECTICIDE

Live Organism

RESTRICTED

ACTIVE INGREDIENT:

Bacillus thuringiensis subsp. *israelensis*,
Serotype H-14, strain AM 65-52, 200 International
Toxic Units (ITU) per milligram (0.2 billion ITU/KG)

REGISTRATION NO. 18158

PEST CONTROL PRODUCTS ACT

List No. 60213-13

60214-13

INDEX:

- 1.0 Precautions
- 2.0 First Aid
- 3.0 Toxicological Information
- 4.0 Storage
- 5.0 Disposal
- 6.0 Notice to User
- 7.0 Directions for Use

READ THE LABEL BEFORE USING

PREVENT ACCESS BY UNAUTHORIZED PERSONNEL

POTENTIAL SENSITIZER

CAUTION EYE IRRITANT

1.0 PRECAUTIONS

PREVENT ACCESS BY UNAUTHORIZED PERSONNEL
MAY CAUSE SENSITIZATION
CAUTION EYE IRRITANT

Avoid contact with skin, eyes, and clothing. Avoid inhaling/breathing dusts. Wear a long sleeved shirt, long pants, protective eyewear (goggles), waterproof gloves, socks and shoes, and NIOSH-approved particulate filtering facepiece respirator with any N, R, or P filter for biological products when handling, mixing/loading or applying the product and during all clean-up/repair activities. Applicators may remove gloves, eye goggles and respirators if the design and delivery of the application apparatus reduces exposure to a negligible level (e.g. backpack sprayer with application wands that apply product directly over water surface). Wash thoroughly with soap and water after handling. Remove contaminated clothing and wash before reuse.

2.0

FIRST AID

If swallowed	Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by a poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
If on skin or clothing	Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
If inhaled	Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably by mouth-to-mouth, if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.
If in eyes	Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15–20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
	Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

3.0

TOXICOLOGICAL INFORMATION

Treat symptomatically.

4.0

STORAGE

VectoBac 200G Biological Larvicide should be used within 24 months from the date of manufacture when stored in the original container at 0 - 25°C.

5.0

DISPOSAL

Completely empty the bag into the application equipment. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills. Follow provincial instruction for any required additional cleaning of the container prior to its disposal. Make the empty container unsuitable for further use. Dispose of the container in accordance with provincial requirements. For information on disposal of unused, unwanted product, contact the manufacturer or the provincial regulatory agency. Contact the manufacturer and the provincial regulatory agency in case of a spill, and for clean-up of spills.

6.0

NOTICE TO USER

This pest control product is to be used only in accordance with the directions on the label. It is an offence under the *Pest Control Products Act* to use this product in a way that is inconsistent with the directions on the label.

7.0 DIRECTIONS FOR USE

Use Restrictions

This product is to be used only in the manner authorized; consult provincial pesticide regulatory authorities about use permits that may be required.

This authorization is granted under the *Pest Control Products Act* and does not exempt the user from other legislative requirements such as those under the *Fisheries Act*.

DO NOT apply directly to treated, finished drinking water reservoirs or drinking water receptacles when the water is intended for human consumption.

DO NOT apply by any type of irrigation system.

MOSQUITOES

Suggested Range Rate

Habitat: Standing water

3 – 10kg/ha*
(0.3 – 1.0 g/m²)

Temporary and permanent pools in pastures and woodlots, irrigation or roadside ditches, natural marshes or estuarine areas, water contiguous to fish-bearing water, catch basins and sewage lagoons.

*Use higher rates in deep and/or polluted water, and when late 3rd and 4th instar larvae predominate.

Apply recommended rate by conventional aerial or ground equipment. Uniform coverage is necessary for best results.

A 3 to 14 day interval between applications should be employed. Monitoring will indicate the appropriate retreatment interval. VectoBac 200G Biological Larvicide does not affect non-target, aquatic, invertebrate predators and parasites which are non-filter feeders. Therefore, longer periods of suppression may result since these beneficials would be conserved to aid in mosquito population management.

AERIAL APPLICATION

Aerial Application Instructions

Apply only by fixed-wing or rotary aircraft or RPAS (Remotely Piloted Aircraft Systems) equipment that has been functionally and operationally calibrated for the atmospheric conditions of the area and the application rates and conditions of this label.

Label rates, conditions and precautions are product-specific. Apply only at the rate recommended for aerial application on this label. Where no rate for aerial application appears for the specific use, this product cannot be applied by any type of aerial equipment. Ensure uniform application by using appropriate marking devices and/or electronic guidance equipment.

Use Precautions

Apply only when meteorological conditions at the treatment site allow for complete and even coverage. Apply only under conditions of good practice specific to aerial application as outlined in the *National Aerial Pesticide Application Manual*, developed by the Federal/Provincial/Territorial Committee on Pest Management and Pesticides. RPAS pilots must operate in compliance with Part IX of the *Canadian Aviation Regulations* (SOR/96-433).

Operator Precautions:

DO NOT allow the pilot to mix product to be loaded onto the aircraft. Loading of premixed product with a closed system is permitted. It is desirable that the pilot have communication capabilities at each treatment site at the time of application.

The field crew and the mixer/loaders must wear the personal protective equipment described in the PRECAUTIONS section of this label. When handlers/loaders use closed systems to load product onto the aircraft, the handler requirement for eye goggles and a NIOSH-approved particulate filtering respirator with any N, R, or P filter for biological products may be waived. When reduced personal protective equipment is worn, the respirator/mask and eye goggles must be immediately available for use in an emergency such as a spill or equipment breakdown.

All personnel on the job site must wash hands and face thoroughly before eating and drinking. Protective clothing must be washed before reuse. Decontaminate aircraft cockpit and vehicle cabs if contamination occurs.

Product Precautions

Read and understand the entire label before opening this product. If you have questions, call the manufacturer at 1-800-323-9597 or obtain technical advice from the distributor or from your provincial agricultural or forestry representative. Application of this specific product must meet and/or conform to the aerial uses and rates on this label.

RESISTANCE MANAGEMENT RECOMMENDATIONS

For resistance management, please note that VectoBac 200G Biological Larvicide contains a Group 11 insecticide. Any insect population may contain individuals naturally resistant to VectoBac 200G Biological Larvicide and other Group 11 insecticides. The resistant individuals may dominate the insect population if this group of insecticides are used repeatedly in the same site. Other resistance mechanisms that are not linked to site of action but are specific for individual chemicals, such as enhanced metabolism, may also exist. The following appropriate resistance management strategies should be followed to delay insecticide resistance:

- Where possible, rotate the use of VectoBac 200G Biological Larvicide or other Group 11 insecticides with different groups that control the same pests in a site.
- Insecticide use should be based on an Integrated Pest Management program that includes scouting, record keeping, and considers cultural, biological and other chemical control practices.
- Monitor treated pest populations for resistance development.
- Contact your local extension specialist or certified crop advisors for any additional pesticide resistance management and/or integrated pest management recommendations for the specific site and pest problems in your area.
- For further information or to report suspected resistance, contact Valent BioSciences LLC at 1-800-323-9597.

VectoBac is a registered trademark of Valent BioSciences LLC, U.S.A.

44-1030/R4
(Pkg. 04-6883/R16)

©2023

Registrant:



Valent BioSciences LLC
1910 Innovation Way, Suite 100
Libertyville, IL 60048 U.S.A.
Phone: 1-800-323-9597

Canadian Agent:
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON N1C 0A1

(Restricted) Canada

VectoBac® 200G

LARVICIDE BIOLOGIQUE

GRANULÉ

GROUPE

11A

INSECTICIDE

Organisme vivant

RESTREINT

PRINCIPE ACTIF:

Bacillus thuringiensis sous-espèce *israelensis*, sérotype H-14, souche AM 65-52, 200 unités toxiques internationales (UTI) par milligramme (0,2 milliard UTI/KG).

NUMÉRO D'HOMOLOGATION 18158

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

List No. 60213-13

60214-13

INDEX:

- 1.0 Mises En Garde
- 2.0 Premiers Soins
- 3.0 Renseignements Toxicologiques
- 4.0 Entreposage
- 5.0 Élimination
- 6.0 Avis À L'utilisateur
- 7.0 Mode D'emploi

LIRE L'ÉTIQUETTE AVANT L'UTILISATION
EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES
D'Y AVOIR ACCÈS
SENSIBILISANT POTENTIEL
ATTENTION IRRITANT POUR LES YEUX

1.0 MISES EN GARDE

EMPÊCHER LES PERSONNES NON AUTORISÉES
D'Y AVOIR ACCÈS

PEUT CAUSER UNE SENSIBILISATION
ATTENTION IRRITANT OCULAIRE

Éviter le contact du produit avec la peau, les yeux et les vêtements. Éviter d'inhaler/de respirer les poussières. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, une protection oculaire (des lunettes de protection), des gants imperméables, des chaussettes et des chaussures et un masque respiratoire avec filtrage des particules, approuvées par le NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pour les produits biologiques lors de la manipulation, du mélange/chargement ou lors de l'application du produit et pendant toutes les activités de nettoyage et de nettoyage et de réparation. Les applicateurs peuvent enlever les gants, les lunettes de protection et l'appareil respiratoire si la conception et le type d'appareil de pulvérisation diminuent l'exposition à un niveau négligeable (c.-à-d. applicateur au dos muni de tiges permettant une application du produit directement au-dessus de la surface de l'eau). Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé le produit. Enlever les vêtements contaminés et bien les laver avant de les porter à nouveau.

2.0

PREMIERS SOINS

En cas d'ingestion	Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.
En cas de contact avec la peau ou les vêtements	Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas d'inhalation	Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.
En cas de contact avec les yeux	Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'oeil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

3.0 RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

4.0 ENTREPOSAGE

VectoBac 200G Larvicide Biologique doit être utilisé dans les 24 mois de la date de fabrication et être entreposé dans son contenant d'origine à 0° C à 25° C.

5.0 ÉLIMINATION

Vider complètement le sac dans l'équipement d'application. Vérifier si un nettoyage supplémentaire du contenant avant son élimination est exigé en vertu de la réglementation provinciale. Rendre le contenant inutilisable. Éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale. Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

6.0 AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

MODE D'EMPLOI**Restrictions d'utilisation**

Ce produit doit être employé strictement selon le mode d'emploi autorisé. S'informer auprès des autorités provinciales pour vérifier si un permis d'utilisation est requis.

La présente autorisation est accordée en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires et n'exempte pas le demandeur de respecter d'autres exigences législatives, comme celles prévues par la Loi sur les pêches.

NE PAS appliquer directement dans les réservoirs d'eau potable traitée ou prête à boire ni dans les contenants d'eau potable lorsque l'eau est destinée à la consommation humaine.

NE PAS appliquer à l'aide d'un système d'irrigation de quelque type que ce soit.

MOUSTIQUES**Gamme de dose recommandé**

Habitat: Les étendues d'eau stagnante	3 à 10 kg/ha* (0,3 à 1,0) g/m ²)
---------------------------------------	---

Étendues temporaires et permanentes dans les prés et les boisés, les fossés d'irrigation ou de rues, les marais naturels ou les zones estuariennes, les étendues d'eau adjacentes à de l'eau contenant des poissons, les bassins collecteurs et les égouts.

*Utiliser les doses plus élevées dans les eaux profondes et/ou polluées et lorsque la majorité des larves sont à la fin du 3^e et au 4^e larvaire.

Appliquer le taux recommandé à l'aide de l'équipement conventionnel utilisé pour l'épandage par voie aérienne ou par voie de terre. Une couverture uniforme est nécessaire pour optimiser les résultats.

Prévoir 3 à 14 jours entre les applications. On déterminera la fréquence des applications par une surveillance appropriée. Le VectoBac 200G Larvicide Biologique n'a pas d'effet sur les prédateurs et les parasites invertébrés aquatiques non ciblés qui ne se nourrissent pas par filtration. Par conséquent, la période de démoustication peut être prolongée grâce à ces ennemis naturels qui contribuent à maintenir la population de moustiques à un niveau acceptable.

APPLICATION PAR VOIE AÉRIENNE

Instructions pour les applications par voie aérienne:

Épandre seulement par avion, par hélicoptère ou par système d'aéronef télépiloté (SATP) réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme en utilisant des marqueurs appropriés et/ou un équipement de positionnement électronique appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le *Guide national d'apprentissage - Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides, doivent être présentes. Les pilotes de SATP doivent opérer en conformité avec la partie IX du *Règlement de l'aviation canadien* (DORS/96-433).

Mises en garde concernant l'opérateur

NE PAS permettre au pilote de mélanger les produits qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter l'équipement de protection décrit dans la section MISES EN GARDE de la présente étiquette. Lorsque les manipulateurs/chargeurs utilisent des systèmes fermés pour charger le produit sur l'avion, le manipulateur n'est pas obligé de porter un masque respiratoire avec filtrage des particules approuvé par NIOSH muni d'un filtre N, R ou P pour les produits biologiques. Lorsque l'équipement de protection individuelle réduit est porté, le respirateur/masque et les lunettes de protection doivent être disponibles pour une utilisation immédiate en cas d'urgence comme un déversement ou un bris d'équipement.

Tout le personnel sur le site doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs doivent être lavés avant d'être utilisés. Le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés en cas de contamination.

Mises en garde propres au produit

Lire l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir ce contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-800-323-9597 ou obtenez des conseils techniques du distributeur ou de votre conseiller agricole provincial ou de votre représentant en foresterie. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences et/ou être conforme aux sections usages en application aérienne et les doses de la présente étiquette.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Aux fins de la gestion de la résistance, VectoBac 200G Larvicide Biologique contient un insecticide appartenant au Groupe 11. Toute population d'insectes peut renfermer ou former des insectes naturellement résistants au VectoBac 200G Larvicide Biologique et à d'autres insecticides du groupe 11. Les individus résistants peuvent finir par dominer au sein de la population si ces insecticides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut aussi exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux insecticides:

- Dans la mesure du possible, alterner VectoBac 200G Larvicide Biologique ou tout insecticide du même groupe 11 avec des insecticides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes insectes nuisibles dans un site.
- Utiliser les insecticides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée qui privilégie le dépistage et la consultation de données antérieures sur l'utilisation des pesticides de même que l'intégration de pratiques culturales ou biologiques ou d'autres formes de lutte chimique.
- Surveiller les populations d'organismes nuisibles traitées pour y déceler les signes éventuels de l'acquisition d'une résistance.
- Communiquer avec les spécialistes ou les conseillers agricoles certifiés de la région pour obtenir des recommandations supplémentaires sur un site ou un organisme nuisible précis pour ce qui est de la gestion de la résistance aux pesticides et de la lutte intégrée.
- Pour obtenir davantage d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, communiquer avec Valent BioSciences LLC au 1-800-323-9597.

VectoBac est une marque déposée de Valent BioSciences LLC, U.S.A.

44-1030/R4
(Pkg. 04-6883/R16)

©2023

SPECIMEN

Titulaire d'enregistrement:



Valent BioSciences LLC
1910 Innovation Way, Suite 100
Libertyville, IL 60048 U.S.A.
Phone: 1-800-323-9597

Canadian Agent:
Valent Canada, Inc.
201-230 Hanlon Creek Blvd.
Guelph, ON N1C 0A1

(Restricted) Canada

Page 5